

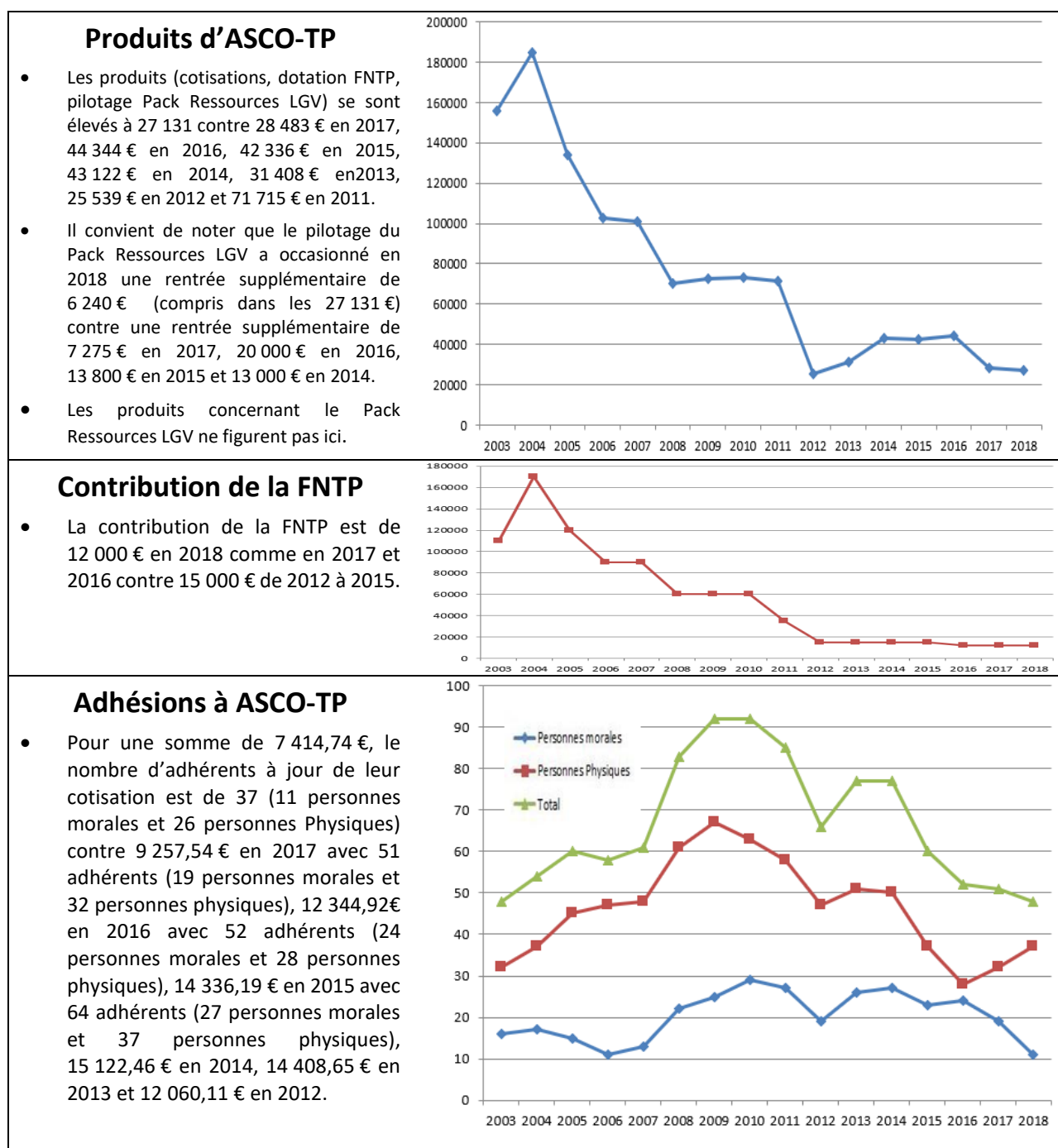


**Assemblée Générale du vendredi 11 octobre 2019**  
**RAPPORT FINANCIER ANNÉE 2018**

Les comptes ont été établis par notre expert-comptable Monsieur Pascal DELMON.

Suite à la décision prise à l'AG du 17 juin 2013. Comme pour les comptes de 2013 à 2017, il n'y a pas eu de vérification effectuée par un Commissaire aux comptes.

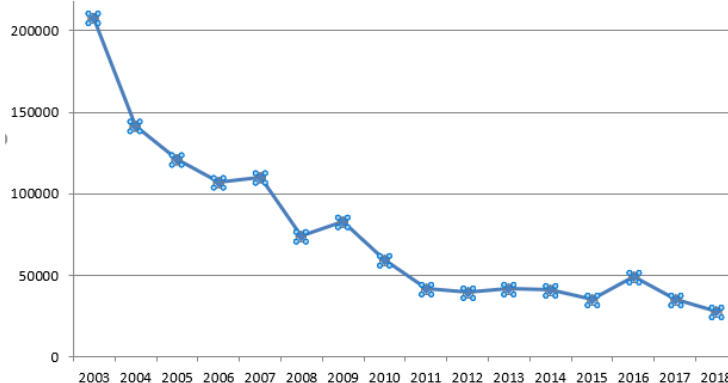
Les comptes sont à la disposition des participants à l'assemblée et on se limite ici à quelques points essentiels :





### Charges d'exploitation d'ASCO-TP

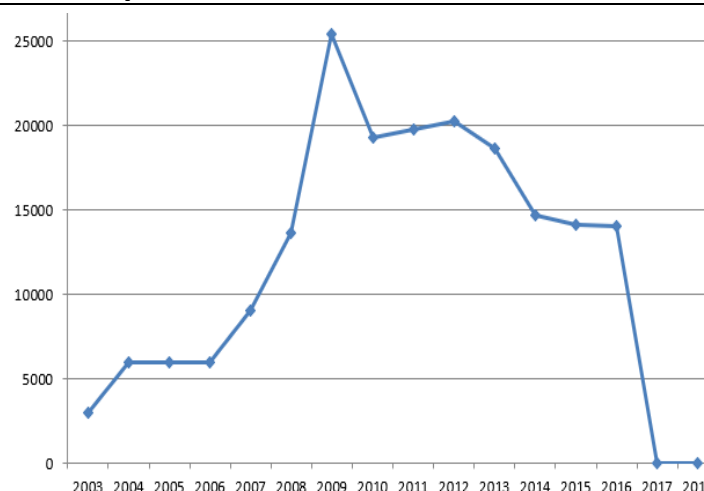
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 27 680 € contre 35 172 € en 2017, 48 881 € en 2016, 35 233 € en 2015, 41 162 € en 2014, 41 725 € en 2013, 39 422 € en 2012 et 42 225 € en 2011. Ces valeurs ne tiennent pas compte du projet « Pack Ressources LGV » dont ASCO-TP est le porteur.



### Les principaux postes de dépense sont les suivants :

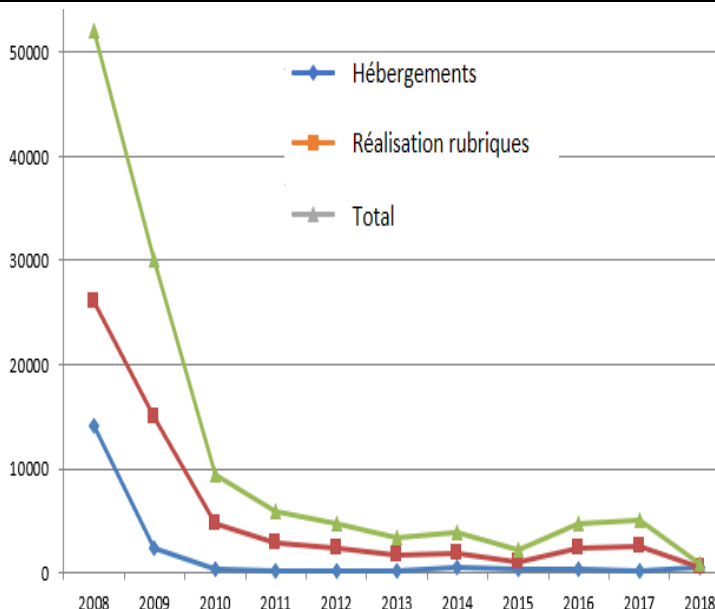
#### Location et charges immobilières

- La location et les charges immobilières se sont élevées 0 € contre 0 € en 2017, 14 003 € en 2016, 14 137 € en 2015, 14 700 € en 2014, 18 617 € en 2013, 20 244 € en 2012 et 19 748 € en 2011.
- La première diminution de la location et des charges immobilière est due à la permutation des bureaux avec l'AFGC en juillet 2013.
- Fin 2016 la FNTP a accueilli AscoTP dans ses locaux ce qui explique la valeur 0 en 2018 et 2017.



#### Coûts Internet

- Le coût d'internet s'est élevé à 462,88 € contre 2 524 € en 2017 (Hébergement 215 €, rubriques 209 €, Planète-TP junior 2 100 €) contre 2 378 € en 2016 (hébergement 278 €, réalisation des rubriques 2 100 €), 1 064 € en 2015 (hébergement 337 €, réalisation des rubriques 727 €) contre 1 899 € en 2014 (hébergement 444 €, réalisation des rubriques 1 455 €), 1 675 € en 2013 (hébergement 220 €, réalisation des rubriques 1 455 €) contre 2 392 € en 2012 (hébergement 263 €, réalisation des rubriques 2 129 €) et 2 922 € (hébergement 120 €, réalisation des rubriques 2 802 €) en 2011.
- Remarque



Le MTES héberge toujours gratuitement le site de l'association. Parallèlement, des espaces à coûts réduits servent d'hébergement à quelques outils et à différents espaces de téléchargements ou de sites internet dédiés. (Comme celui du Pack ressources LGV ou PlanèteTP junior). Le coût de l'espace internet ouvert pour l'UAFGC est intégralement remboursé par l'Union.



- Les honoraires se sont élevés à 2 760 € en 2018, 2 676 € en 2017, 2 640 € en 2016, 2 520 € en 2015, 2 280 € en 2014, 2 720 € en 2013, 4 635 € en 2012 et 4 581 € en 2011. Le commissaire aux comptes n'intervient plus depuis l'exercice 2013.
- La lettre papier n'a été éditée que jusqu'en décembre 2015. Depuis le 1er juin 2016, une newsletter sur l'actualité de Planète-TP est consultable à l'adresse : <https://www.planete-tp-plus.com/infolettre/>.
- Les frais de déplacements et de représentations se sont élevés à 4 843 € contre à 16 322 € en 2017 (y compris les travaux pour la valorisation du secteur TP), 3 898,71 € en 2016, 1 522 € en 2015, 1 469 € en 2014, 1 731 € en 2013, 1 354 € en 2012 et 2 886 € en 2011. Certaines années et pour quelques manifestations, des déplacements sont pris en charge par la profession.
- Les Indemnités et les cotisations AGESEA se sont élevées à 12 626 € contre 11 410 € en 2017, 22 093 € en 2016, 10 741 € en 2015, 11 044 € en 2014, 4 164 € en 2014, 4 232 € en 2012 et 4 297€ en 2011.

- L'exercice 2018 a un résultat négatif de - 837 €, un résultat négatif - 4 137 € en 2017, un résultat négatif - 2 206 € en 2016, un résultat positif de 10 205 € en 2015, un résultat positif de 5 137 € en 2014, un résultat positif de 8 712 € en 2013, un résultat négatif en 2012 de - 12 139 €, Le résultat négatif pour 2017 n'est pas trop élevé compte tenu des réserves financières d'AscotP. Il est important de noter que la ressource supplémentaire de 6 240 € pour la gestion du projet Pack Ressources LGV est inférieure aux années précédentes (7 275 € en 2017, 20 000 € en 2016, 13 800 € en 2015, 13 000 € en 2014).
- Il est important de rappeler que les résultats ci-dessus ne prennent pas en compte l'exercice concernant le projet « Pack Ressources LGV » qui est traité à part. En effet toutes les subventions reçues pour ce projet sont obligatoirement utilisées pour celui-ci. Ce projet s'étale sur plusieurs années. Au cours de l'exercice 2018 AscotP a encaissé 10 000 € pour la dernière partie de subvention du CCCA-BTP et dépensé 85 310 € (en 2017 20 000 € de subvention et dépenses 117 228 € / en 2016, 210 000 € de subventions et dépenses de 183 399 € / en 2015, 109 283 € de subventions et dépenses de 184 608 €). Le reste des fonds dédiés au projet sont de 61 003 € en fin d'exercice 2018. Un tableau ci-dessous présente les principaux chiffres financiers du projet depuis 2012

## Projet « Pack ressources : construction d'une LGV »

Les fonds perçus sont entièrement dédiés au projet

	Action « Pack Ressources LGV »						
Projet de 2012 à 2017	Année 2018	Année 2017	Année 2016	Année 2015	Année 2014	Année 2013	Année 2012
Subventions reçues	10 000	20 000	210 000	109 283	315 000	8 000	150 000
Report Fonds dédiés	136 313	233 541	206 940	282 265	144 601	146 210	
Charges d'exploitation	85 310	117 228	183 399	184 608	177 336	9 609	3 790
Reste en fonds dédiés	61 003	136 313	233 541	206 940	282 265	144 601	146 210



## Projet « Road Builder » (titre provisoire et à la demande de Routes de France)

Fin décembre 2018, Routes de France a versé 5 000 € à AscoTP pour permettre les premiers travaux concernant la mise au point du cahier des charges d'un jeu sérieux portant sur la réalisation d'une route.

Les premières dépenses (déplacements et règlements des prestataires) ont été prélevées sur les comptes de 2019.

## Tableau récapitulatif pour ASCO-TP (sans le Pack ressources LGV et Road Builder) Budget 2018

ASCO-TP : Compte de résultat 2018 avec rappel 2017		
ASCO-TP (Exclusivement)	Année 2017	Année 2018
Produits d'exploitation	28 483	27 131
Produits exceptionnels	915	
Charges d'exploitation	35 172	29 156
Charges impôts	321	177
Résultat d'exploitation	-6 095	-2 202
Résultat financier	1 958	1 365
Résultat de l'exercice	-4 137	-837

ASCO-TP : Bilan simplifié		
ASCO-TP (Exclusivement)	Année 2017	Année 2018
<b>ACTIF</b>		
Immobilisation	28	
Créances		
Charges constatées d'avance	831	759
Placement et disponibilités	219 193	220 265
Total	220 052	221 024
<b>PASSIF</b>		
Fond propres ASCO-TP	203 678	202 841
Provision		
Dettes Fournisseurs	16 374	18 183
Produits constatés d'avance		
Total	220 052	221 024